ANNALES 2022

EXAMEN PROFESSIONNEL

CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS GRADE PRINCIPAL

DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

EXAMEN PROFESSIONNEL OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022
POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DANS LE CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU CADRE DE L'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

---------⏮ ⏭--------

EPREUVE ECRITE D'ADMISSION : ETUDE DE DOCUMENTS

DUREE : 2h00 COEFFICIENT : 1

SUJET

Le sujet comporte 3 pages y compris la page de garde.

Marseille lauréate du label européen "100 villes neutres en carbone d'ici 2030"

Publié le 28 avril 2022 www.marseille.fr

La Ville de Marseille est fière d'avoir été choisie pour participer au programme européen des "Cent villes neutres en carbone d'ici 2030".
Elle a été sélectionnée parmi les 377 communes qui avaient candidaté, a annoncé, le jeudi 28 avril, la Commission européenne.

« C'est une grande victoire pour Marseille. Cette victoire, nous sommes allés la chercher directement à Bruxelles, a déclaré le Maire, Benoît Payan. *C'est la victoire d'un projet, la victoire d'une volonté, d'une ambition pour une ville qui répond aux défis du XXIe siècle. C'est aussi la victoire d'une ville qui réussit quand elle se rassemble. Aujourd'hui Marseille fait un pas de plus vers une ville plus verte, une ville qui répond aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux, une ville où on respire mieux. »*

Cette victoire collective est l'acte fondateur d'une nouvelle ère de transformation écologique qui s'ouvre pour Marseille. Ce projet commun est un moyen historique pour rattraper un retard accumulé depuis de trop longues années, pour lutter contre les inégalités et rétablir un cadre de vie à la hauteur des attentes et des besoins formulés par les Marseillaises et les Marseillais.
Cette labellisation, c'est la récompense d'un projet porté par la municipalité avec le soutien d'une centaine de partenaires institutionnels, associatifs ou privés qui se sont investis pour proposer une programmation à la hauteur des enjeux. Elle permettra à la ville de mener, par le biais d'ingénierie et de subventions européennes, les projets de transformation environnementale qui s'imposent pour faire de la ville un territoire modèle de la transition écologique.

Cette labellisation offrira à la Ville de Marseille, en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires, l'opportunité de travailler sur des projets concrets dans les prochains mois sur la question du retour de la nature en ville, des transports, sur la réhabilitation thermique du parc immobilier et des équipements publics de la Ville, sur la production d'énergies renouvelables et durables, en passant par l'inclusion citoyenne et l'innovation. Cela s'inscrit dans la continuité de l'action municipale sur la végétalisation des parcs, jardins et écoles, la rénovation des bâtiments et équipements publics de la ville, la lutte contre la pollution de l'air, la promotion des mobilités douces et du tri des déchets ou encore la protection de la biodiversité terrestre et marine.

Le programme "100 villes neutres pour le climat d'ici 2030 par les citoyens et pour les citoyens", qu'est-ce que c'est ?

Quels sont les enjeux de cette labellisation ? Quelles sont les ambitions de la Ville de Marseille pour améliorer la santé, le bien-être de ses habitants et la préservation de son environnement ?

Les villes couvrent environ 3% de la terre mais elles produisent plus de 70% des émissions de gaz à effet de serre. Elles sont donc les mieux placées pour engager une démarche de neutralité carbone, en initiant des politiques publiques qui permettent d'atteindre un strict équilibre entre les gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère et ceux captés par les puits naturels (forêts, sols, mer) ou artificiels (captage et stockage de CO2).

Principales responsables du réchauffement climatique, les émissions carbone résultent de l'ensemble des activités humaines.

À Marseille, près de la moitié des émissions sont causées par le transport et l'utilisation de la voiture (1 031 605 tonnes de CO2 par an). Mais ce sont aussi nos industries, nos modes de production et de consommation d'énergie ainsi que nos habitudes de consommation qui sont émettrices.

Avec l'obtention de ce label, la Ville de Marseille pourra compter sur l'appui de la Commission européenne pour conduire la transition et accompagner la transformation de la ville.

Pour une ville plus verte, au service de ses habitants

Ville portuaire, située à la croisée de l'Europe et de l'Afrique, bénéficiant d'un Parc national des Calanques et d'une biodiversité exceptionnels, mais aussi ville à forte concentration démographique, avec un tissu urbain très dense et bétonnisé, Marseille concentre tous les atouts et les défis pour porter ce projet, au service de ses habitants.

De par son histoire, son identité et sa position géographique, Marseille est en position de porter le leadership de l'engagement écologique en Méditerranée.

Grâce à ce label, elle pourra porter des initiatives rapides et pragmatiques pour changer les usages du territoire, améliorer la qualité de vie des Marseillaises et des Marseillais et leur impact environnemental en promouvant un accès à des services publics incitatifs et en déployant les mesures d'accompagnement adaptées.

Le Maire de Marseille a reçu les acteurs du territoire, partenaires de cette candidature

Afin de les remercier de leur engagement dans la candidature de Marseille aux "100 villes neutres en carbone d'ici 2030", Benoît Payan a reçu plus de 150 acteurs du territoire, le 12 avril dernier à l'Hôtel de Ville.

L'écosystème marseillais a une forte capacité d'innovation et de mobilisation et c'est pour relayer, auprès de la Commission européenne, l'ambition de toute une ville que Benoît Payan s'était rendu à Bruxelles le 29 novembre 2021. Au cours de ce déplacement, le Maire de Marseille avait ainsi pu présenter la candidature de la Ville à l'obtention du label "100 villes neutres pour le climat d'ici 2030" qui permet l'activation de financements exceptionnels et d'ingénierie nécessaire pour la mise en œuvre des projets de transformation de la ville.

Ainsi, Marseille a fait le choix de s'engager avec ses partenaires sur les transports et la mobilité, la réhabilitation thermique du parc immobilier et des équipements publics, la production d'énergie durable, le retour de la nature en ville, la préservation du littoral et de la biodiversité, l'inclusion et l'innovation.

Cette mobilisation s'est faite également en ligne où tous les Marseillais ont pu soutenir la candidature et porter ainsi, ensemble, l'ambition d'inventer, à Marseille, un nouveau modèle d'interactions entre la ville et la nature.

Questions :

1 : Expliquez l'expression "transition écologique". (3 points)

2 : Quelles sont les principales actions que va mener la ville de Marseille pour réaliser ses objectifs de transformation écologique ? (2 points)

3: Que va apporter l'obtention du label "100 villes neutres pour le climat d'ici 2030" à la ville de Marseille ? (3 points)

4 : En quoi ce label est une "victoire collective"? (2 points)

5 : Avez-vous connaissance d'actions mises en place en Nouvelle-Calédonie en faveur de la transition écologique ? Si oui, lesquelles. (4 points)

6 : Expliquez en quoi le projet de Marseille répond aux "défis du XXIème siècle" (6 points)

EXAMEN PROFESSIONNEL OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022
POUR L'ACCES AU GRADE PRINCIPAL DANS LE CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DU CADRE DE L'ADMINISTRATION GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

---------⏮⏭--------

EPREUVE ECRITE D'ADMISSION : ETUDE DE DOCUMENTS

DUREE : 2h00 COEFFICIENT : 1

CORRIGE

Le corrigé comporte 2 pages y compris la page de garde

Question 1 : Expliquez l'expression "transition écologique".

La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux climatiques, environnementaux et sociaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète. Il s'agit des actions menées visant à mettre en place un modèle de développement durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler et de vivre ensemble.

Question 2 : Quelles sont les principales actions que va mener la ville de Marseille pour réaliser ses objectifs ?

La ville de Marseille et ses partenaires souhaitent réaliser des actions sur :

- les transports et la mobilité (mobilités douces),
- la réhabilitation thermique du parc immobilier et des équipements publics,
- la production d'énergie durable,
- le retour de la nature en ville (végétalisation des parcs, jardins et écoles),
- la préservation du littoral et de la biodiversité,
- la lutte contre la pollution de l'air,
- le tri des déchets.

Question 3 : Qu'apporte l'obtention du label "100 villes neutres pour le climat d'ici 2030" à la ville de Marseille ?

L'obtention de ce label permet à la Ville de Marseille de pouvoir compter sur l'appui de la Commission européenne pour conduire la transition et accompagner la transformation de la ville.

Il permet l'activation de financements exceptionnels (subventions) et d'ingénierie nécessaire pour la mise en œuvre des projets.

Question 4 : En quoi ce label est une "victoire collective"?

Il s'agit d'un projet porté par la municipalité avec le soutien d'une centaine de partenaires institutionnels, associatifs ou privés qui se sont investis pour proposer des projets.

Les Marseillais ont aussi pu soutenir la candidature de leur ville.

Question 5 : Avez-vous connaissance d'actions mises en place en Nouvelle-Calédonie en faveur de la transformation écologique ?

Quelques exemples d'actions en Nouvelle-Calédonie:

- centres de tri sélectif à Nouméa
- centrales photovoltaïques
- TGC réduite pour les équipements favorisant la transition écologique
- développement des transport en mode doux avec l'agrandissement des pistes cyclables par exemple
- développement du tourisme durable

Question 6 : Expliquez en quoi le projet de Marseille répond aux "défis du XXIème siècle"

Principales responsables du réchauffement climatique, les émissions carbone résultent de l'ensemble des activités humaines. Les villes couvrent environ 3% de la terre mais elles produisent plus de 70% des émissions de gaz à effet de serre.

À Marseille, près de la moitié des émissions sont causées par le transport et l'utilisation de la voiture (1 031 605 tonnes de CO2 par an). Mais il s'agit aussi des industries, de nos modes de production et de consommation d'énergie ainsi que nos habitudes de consommation qui sont émettrices.

Ce projet répond donc aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux de notre siècle car il vise à réduire l'impact de la ville sur l'environnement.